

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

**Arrêté du 23 septembre 2013 portant nomination au conseil d'administration
de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes**

NOR : AFSS1330682A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L.382-17 et R.382-70,

Arrête :

Article 1^{er}

Est nommé membre titulaire du conseil d'administration de la caisse d'assurance vieillesse, invalidité et maladie des cultes, sur proposition de la Conférence des évêques de France : le père Pierre-Yves PECQUEUX, en remplacement du père Olivier RIBADEAU-DUMAS, démissionnaire.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 23 septembre 2013.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
T. FATOME